

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

À cette assemblée extraordinaire tenue le 7 novembre 2016 à 20h00 et dûment convoquée selon la loi sont présents, Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry, Madame la conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les conseillers Robert Lépine, Michel Trottier, Louis-Philippe Douville, Raymond Beaudoin et Denis Naud tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2016-11-07-201

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que mentionné dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE

2016-11-07-202

ADJUDICATION D'UN CONTRAT À LA SUITE D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC À LA FIRME WSP CANADA INC. POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE DU SECTEUR DU PIED DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT que trois (3) entreprises ont déposé des offres de services pour réaliser les plans et devis et la surveillance des travaux du projet de mise aux normes de l'eau potable du secteur du Pied de la Montagne et ce, en réponse au devis d'appel d'offres de services professionnels #2016-01 déposé sur le SEAO le 13 octobre dernier;

CONSIDÉRANT que ces firmes sont: Consultants S.M. inc., Pluritec inc. et WSP Canada inc.;

CONSIDÉRANT qu'une analyse des soumissions a été effectuée le 3 novembre dernier par le comité de sélection et que les résultats sont les suivants:

Firme	Rang	Note technique	Prix (taxes incl)	Pointage final
WSP Canada inc.	1	77.0/100	130 266.68\$	9.75
Consultants SM inc.	2	70.0/100	178 211.25\$	6.73
Pluritec inc.	3	77.5/100	262 627.02\$	4.87

CONSIDÉRANT que la recommandation du comité de sélection est de mandater le soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme WSP Canada inc.;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le mandat de réaliser les plans et devis et la surveillance des travaux du projet de mise aux normes de l'eau potable du secteur du Pied de la Montagne soit adjugé à la firme WSP Canada inc. au montant de 130 266.68\$ (taxes incluses);

QUE le devis d'appel d'offres de services professionnels, l'offre de services incluant toutes les annexes, l'offre de prix ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties;

QUE la présente résolution soit transmise :

- aux trois (3) firmes ayant déposé une offre de services;
- à Mme Émilie Berrouard, ing. au MAMOT.

QUE le conseil municipal autorise le maire, Dominic Tessier-Perry ainsi que le directeur général, René Savard, à signer les documents relatifs à ce contrat;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 41310 419 « Honoraires professionnels ».

D'IMPUTER cette dépense au programme FEPTEU.

ADOPTÉE

2016-11-07-203

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h10.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

Dominic Tessier Perry
Maire